

Colmar, le 16 avril 2018

MISE EN ZONE BLEUE DU PARKING DE LA PISCINE AQUALIA

Le parking de la piscine Aqualia fonctionnera en zone bleue, à partir du lundi 23 avril.

L'extension des zones de stationnement payant a généré un report de véhicules en stationnement sur les espaces encore gratuits aux proches abords du centre-ville, et notamment sur le parking de la piscine Aqualia. Les usagers de la piscine avaient alors des difficultés à trouver des places à proximité de l'équipement.

La Ville de Colmar souhaite rendre le parking aux utilisateurs des installations nautiques. Ainsi, une zone bleue limitée à 3 heures maximum est instaurée, avec l'utilisation obligatoire du disque européen, pour favoriser la rotation des véhicules.

Plage de la zone bleue : de 8h à 19h du lundi au samedi.

CONTACT PRESSE :

Lucie HAMON - Attachée de presse

03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33

lucie.hamon@colmar.fr